

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 49 - 1 FRANC - 5-4-1972

DANGER EUROPE !

REPUBLIQUE OU MONARCHIE

**REPONSE DU
Bâtonnier LUSSAN**

De l'entrée de la Grande-Bretagne à la relance de l'idée EUROPÉENNE

M. Pompidou a donné, avec l'annonce d'un référendum sur l'Europe, un surprenant exemple de ce qu'il entend par la « continuité dans l'ouverture » dont il fit l'un de ses thèmes favoris lors des élections présidentielles.

A peine la conférence de presse élyséenne terminée, M. René Tomasin, secrétaire général de l'U.D.R., n'en a pas moins voulu voir dans les propos du président de la République « une démarche gaulienne exemplaire ».

Avec une telle caution, il faut bien considérer ceux qui ne seraient pas convaincus de la similitude de pensée entre l'hôte actuel de l'Élysée et son illustre prédécesseur, comme de mauvais esprits enclins à la critique systématique.

Et que l'on ne sorte surtout pas d'anciens discours du général de Gaulle, tel celui, par exemple, du 14 janvier 1963, où le vieil homme déclarait : « Il faut convenir que l'entrée de la Grande-Bretagne d'abord, puis celle des États qui à sa suite voudront entrer dans le Marché commun, changera complètement l'ensemble des ajustements, des ententes, des compensations, des règles qui ont été établies déjà entre les Six, parce que tous ces États, comme l'Angleterre, ont de très importantes particularités. Alors c'est un autre Marché commun dont on devrait envisager la construction. Mais celui qu'on bâtirait à dix et puis à treize et puis peut-être à dix-huit ne ressemblerait guère sans aucun doute à celui qu'ont bâti les Six. »

Et le général concluait : « Il est à prévoir que la cohésion de tous ses membres qui seraient très nombreux, très divers, n'y résisterait pas longtemps et, qu'en définitive, il apparaîtrait une Communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté européenne. »

LE GÉNÉRAL DE GAULLE : NON AU RÉFÉRENDUM

Quoi qu'en disent MM. Tomasin et Debré, on comprend mieux à l'éclairage de ce texte pourquoi M. Jacques Vendroux, beau-frère de l'ancien chef de l'État, a pu écrire ces derniers jours, que « le général de Gaulle aurait dit NON au référendum de M. Pompidou ».

Consternés, les « penseurs » de l'U.D.R. en ont appelé à l'évolution des temps pour justifier leur approbation de la politique européenne du président de la République.

« Tout a changé », clament-ils depuis quinze jours avec des accents pathétiques. Leur argumentation est simple, simpliste même : M. Wilson était méchant, M. Heath est gentil. La Grande-Bretagne était « vendue » aux Américains. C'est aujourd'hui une

grande nation indépendante désireuse de participer au « concert européen ». Enfin, il faut faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun pour empêcher la prédominance de l'Allemagne en Europe (Tiens, tiens !)

Mais l'on se garde bien de répondre aux trois seules questions qui vaillent et se posaient déjà en janvier 1963 lors de l'interruption des négociations :

- Les difficultés de la situation économique, monétaire et financière de la Grande-Bretagne lui permettront-elles de tenir ses engagements envers les règles du Traité et de la politique agricole commune ?

- L'élargissement à dix membres n'entraînera-t-il pas, même si l'on s'en défend aujourd'hui, une transformation profonde de la Communauté et sa dilution dans une zone de libre-échange économique ?

- La Grande-Bretagne ne sera-t-elle pas, même contre son gré le « Cheval de Troie » des États-Unis dans la Communauté en raison de la dépendance de la livre à l'égard du dollar, de l'importance des investissements américains dans son industrie et des accords spéciaux conclus avec les États-Unis à Nassau, dans le domaine militaire ?

LES BELLES FORMULES DE M. DEBRÉ

Il est vrai que le seul énoncé de ces questions devrait rassurer tous les Français soucieux de sauvegarder la souveraineté et l'indépendance de leur nation. Car comme le proclamait excellemment M. Michel Debré sur les ondes d'Europe N° 1, le 29 novembre 1965 : « Il faut choisir. Ou bien l'on est pour l'entrée de la Grande-Bretagne et l'on sait bien qu'il n'y aura pas, de longtemps, de discussion sur l'organisation soi-disant démocratique et supranationale, ou bien l'on veut l'organisation démocratique supranationale et il faut dire adieu, pour longtemps, à la Grande-Bretagne. »

S'il ne s'agit vraiment que de cela, alors bienvenue, bienvenue à la Grande-Bretagne ! Ce qui n'empêchera pas les plus réalistes de se demander pourquoi la classe dirigeante britannique est devenue, en une décennie, si favorable à la Communauté économique européenne. Certains chiffres devraient permettre un début d'explication. La part des exportations britanniques dans la Communauté est passée de 14 % en 1958 à 21 % en 1969. Dans la même temps, la part du Commonwealth est tombée de 36 à 22 %. Et M. Heath déclarait pudiquement, voici quelques mois aux Communes : « L'économie britannique a besoin du coup de fouet de la concurrence européenne pour retrouver son dynamisme et exploiter toutes les possibilités d'expansion de son industrie dans un marché élargi. »

CHACUN POUR SOI

Les professions de foi européennes paraissent après cela fort amusantes. Si la Communauté élargie éprouve un jour le besoin de se donner une devise qui traduise ses principales préoccupations, il est dès à présent possible de lui en suggérer une, concise à souhait : « Money is money ».

Mais pourquoi ne pas avouer alors franchement que chaque membre de la C.E.C. depuis sa fondation, n'y a cherché que ses intérêts propres. Par le biais de la C.E.C.A., l'Allemagne fédérale a, dès 1952, réussi à mettre fin aux limitations nées de la défaite de 1945 et qui empêchaient son développement industriel. La France, pour sa part a désiré faire payer la modernisation de son agriculture par ses voisins. La Grande-Bretagne a présent espère trouver sur le continent les millions de consommateurs de produits hautement élaborés que ne peut lui offrir le Commonwealth.

Rien d'anormal ni de déshonorant à cela puisque le traité de Rome affirme : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un Marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit. »

LES MANŒUVRES DE LA COMMISSION DE BRUXELLES

Qui pourrait n'être pas d'accord avec ce programme ? Mais dès le début, la Commission de Bruxelles, nommée pourtant par les gouvernements tous les quatre ans, s'est efforcée, sans répit, avec la complicité de différents groupes politiques européens, de constituer l'ébauche d'un pouvoir supranational qui dépouillerait lentement mais sûrement les États de la plupart de leurs prérogatives. Les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître avec l'entrée de quatre nouveaux pays dans la Communauté lui permettra — appuyée par ses 6.000 fonctionnaires — de relancer une offensive de grande envergure en ce sens.

Gilles DESORRES.



Restauration nationale

édité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs,
Paris-1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement un an : 45 francs
Abonnement soutien : 100 francs

C.C.P. NAF, Paris 642-31

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

Le véritable enjeu du référendum

par Pierre Debray

Nous informons nos lecteurs que le communiqué indiquant la position du Comité directeur sur la réponse à donner au référendum sera publié après le conseil des ministres, mercredi soir.

L'étude de notre ami Pierre Debray indique d'ores et déjà quelle campagne nous mènerons durant la période électorale. Elle sera essentiellement dirigée contre le processus qui entraînerait la fin de l'indépendance française.

N.A.F.

Les citoyens sont appelés à se prononcer, par voie de référendum. L'attitude que doit adopter l'école d'Action Française ne peut dépendre des humeurs ou des passions de ses membres. Il serait aussi déraisonnable de se prononcer pour le « non » sous prétexte d'anti-gaullisme viscéral que de se pencher sournoisement en faveur du « oui » afin de pas mêler nos suffrages à ceux des communistes. Seule une analyse politique est susceptible de fonder un choix cohérent.

LA GRANDE RÉCONCILIATION

Il est certain que le référendum permettra de faire oublier aux Français les scandales, qui se multiplient depuis quelques mois. Néanmoins, il s'insère dans la stratégie « d'ouverture » adoptée par M. Pompidou dès le début de son septennat. Ce qui lui confère une portée beaucoup plus vaste que celle que l'on pourrait accorder à une simple péripétie électorale.

Il s'agit pour le président de la République, tout à la fois de liquider le « gaullisme historique » et de récupérer les « centristes d'opposition ». Pour bien comprendre l'importance véritable d'un dessein qui relève, à première vue, de la seule arithmétique parlementaire, nous sommes obligés de remonter, sinon au déluge, du moins aux dernières années de la IV^e République.

Désormais nul ne conteste sérieusement que le développement de la production de masse et la grande crise de 1929, qui en fut la conséquence, provoquèrent la métamorphose du capitalisme. Aux patrons de droit divin se substituèrent des gestionnaires, ce qui entraîna, au sein des grandes affaires la dissociation de la propriété et du pouvoir. Mais surtout l'intrusion de l'Etat dans l'économie marquait la fin du libéralisme. De plus en plus, l'industrie, la banque, le grand commerce dépendaient des décisions gouvernementales. D'où la nécessité pour les grandes affaires de les infléchir en leur faveur. Ce qui provoqua l'apparition des lobbies, des groupes de pression mais surtout une osmose croissante entre les hauts fonctionnaires de l'Etat et ceux du secteur privé. Ainsi se constitua une nouvelle couche dirigeante, la bureau-technocratie, qu'incarnera parfaitement M. Pompidou, banquier, devenu du jour au lendemain Premier ministre, sans avoir jamais milité dans un parti ou s'être présenté à une élection.

La bureau-technocratie est, par essence, européiste. Les grandes affaires, par le jeu de la concentration, deviennent supranationales et les frontières les gênent. Mais surtout l'élimination de la particularité nationale peut seule permettre la construction d'un Etat rationnel, qui se substituerait à l'Etat historique. Si l'on ajoute que les classes résiduelles dont les bureau-technocrates souhaitaient la destruction (patronat indépendant, petits commerçants, paysannerie moyenne) auront beaucoup plus de mal à se défendre face à des institutions supranationales soustraites à tout véritable contrôle parlementaire, on s'explique la nécessité pour le néo-capitalisme, de l'intégration européenne.

La bureau-technocratie néanmoins, commit l'erreur de vouloir brûler les étapes. Le projet de la C.E.D. (création d'une armée européenne intégrée) violait le nationalisme spontané des Français. En 1956, M. Mendès-France, conscient du danger, le liquida purement et simplement, provoquant du même coup une cassure à l'intérieur de la nouvelle couche dirigeante, du moins en France. A la fraction « réaliste » qu'il représentait, aux côtés d'hommes comme Chaban ou Nora, s'opposèrent les idéologues de la démocratie-chrétienne et de la social-démocratie.

M. Pompidou estime que, le temps ayant fait son œuvre, le moment est venu de recoller les morceaux. Il a, pour cela, de très fortes, de très bonnes raisons. Les « centristes » se recrutent parmi les « idéologues » mais ils ont été repris en main par un « réaliste », M. J.-J. Servan-Schreiber, ancien compagnon de M. Mendès-France, ce qui facilite l'opération.

LA FIN DU COMPROMIS GAULLISTE

Après s'être débarrassée de M. Mendès-France, promu à la dignité de bon émissaire et chassé au désert, la fraction « réaliste » s'est ralliée à Charles de Gaulle par l'intermédiaire de M. Chaban-Delmas et de ses amis de l'hebdomadaire économique *La Vie française*. C'est que le général drainait le nationalisme spontané des masses, d'où un compromis tacite : on laissait Charles de Gaulle mener une « politique d'indépendance nationale » et rêver au « destin mondial » de la France. Pendant ce temps, les « réalistes », à l'abri d'un rideau de fumée, « bureau-technocratiques » la nation et l'Etat : suppression de tout contrôle parlementaire ; remplace-

ment aux postes ministériels des membres de l'ancienne classe politique par des « techniciens » (Pompidou, Ortoli, Galley, Chalendon, etc.) ; concentration de l'industrie ; développement des « grandes surfaces » au détriment du petit commerce ; industrialisation de l'agriculture, etc.

On s'explique que pour la bureau-technocratie la « construction européenne » devenait moins urgente d'autant que Charles de Gaulle rendait de grands services, liquidant l'Algérie française, abaissant l'armée (et ce qui était plus profitable encore, avilissant l'esprit militaire), asservissant la magistrature, en un mot détruisant les bases matérielles du nationalisme spontané des masses. A l'inverse du nationalisme intégral, qui est réfléchi, le nationalisme spontané n'est que réflexe. Purement sentimental, il a besoin de force, de drapeaux, de défilés militaires, de panache, de victoires. De Gaulle ne lui en donnait que le faux semblant, d'où la rapidité foudroyante dont s'est dégradée, de 1958 à 1968, l'idée de patrie, dans la jeunesse.

Charles de Gaulle, à la longue, devenait encombrant. Son refus d'ouvrir à la Grande-Bretagne le Marché commun, irritait les « réalistes » autant que les « idéologues ». Il multipliait les gaffes (« Vive le Québec libre ») et surtout il cessait d'être nécessaire. Tout compromis est instable. Il doit évoluer dans un sens ou dans un autre. En l'occurrence, c'était celui de la bureau-technocratie. Il ne restait qu'à se débarrasser de lui. A Rome, d'une petite phrase, M. Pompidou donna le coup fatal.

EN FINIR AVEC LE "GAULLISME HISTORIQUE"

Un référendum marqua la fin de Charles de Gaulle, un autre marquera celui du « gaullisme historique ». Il est significatif que Charles de Gaulle, renvoyant M. Pompidou, l'ait remplacé par M. Couve de Murville, un haut fonctionnaire du Quai, héritier des traditions d'un grand corps, qui avait tenté de maintenir la diplomatie française dans une certaine indépendance par rapport au pays légal. Or la bureau-technocratie a su barrer par deux fois la route du parlement à M. Couve de Murville, lui faisant préférer, par la bourgeoisie qu'elle manipule, M. Rocard ! De même il faudrait analyser de plus près qu'on ne l'a fait le brusque renversement de tendance, qui a transformé en quinze jours un Pöcher qui partait gagnant en piteux vaincu. Peut-être découvrirait-on que la réunification autour de M. Pompidou de la bureau-technocratie n'est que le terme d'un processus engagé dès que le commis de la maison Rothschild, promu par la grâce du « général » Premier ministre, introduisit les démocrates-chrétiens dans son cabinet. Charles de Gaulle

les en chassera d'ailleurs en raillant leur goût du volapük.

Ce n'est pas l'opposition qui a dévoilé les scandales immobiliers mais la rue de Rivoli et il est permis de se demander si c'est vraiment un gubalerno qui a envoyé au *Canard Enchaîné* la feuille d'impôts de M. Chaban-Delmas. Tout se passe comme si l'U.D.R. était devenu encombrante, d'une part parce qu'elle est usée par l'épreuve du pouvoir, d'autre part parce que le « gaullisme historique » exerce sur elle une influence que M. Pompidou juge excessive.

Le moment est venu de changer de majorité. Centristes (ralliés ou en passe de l'être) et giscardiens ne peuvent fournir au « parti dominant » qu'un appoint. Dans une prochaine assemblée cela risque d'être l'inverse. Double avantage pour le président de la République : il fournira la preuve de son esprit démocratique en acceptant de grand cœur un nouveau gouvernement, dont les gaullistes n'auront plus le contrôle. Il donnera à bon compte l'impression aux Français qu'une page est tournée. Quelle aubaine que de disposer de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber pour piper aux mécontents les suffrages qu'ils apporteront en dot à M. le président de la République.

VERS L'EUROPE POLITIQUE

Officiellement le projet soumis à référendum porte sur l'élargissement du Marché commun. Là dessus tout le monde, ou presque, est d'accord, si bien que les adversaires ne trouvent rien à lui opposer, sinon qu'il s'agit d'une opération de politique interne, ce qui n'est vrai que d'une certaine manière. « L'exposé des motifs » que révèle *l'Humanité* du 1^{er} avril mais surtout la conférence de presse du président de la République prouvent qu'en fait la France se prépare à plébisciter l'abandon à terme de sa souveraineté nationale.

Certes, M. Pompidou se montre prudent. Il convient que l'U.D.R. marche vers l'abattoir bien unie. Rien ne ferait plus mauvais effet qu'une défection massive des « gaullistes historiques ».

Donc on ne parlera pas de « fédération » européenne — ce mot faisait trop horreur au « général » — mais de « confédération », en précisant qu'elle « préservera la personnalité des nations qui la composent ». Et encore cette confédération ne sera-t-elle instituée que progressivement. Pour l'heure, on se contentera d'un secrétariat politique. M. Pompidou décidément a fort bien assimilé les leçons du grand machiavélien dont il fut si longtemps le disciple, le serviteur et l'ami. Il sait que l'essentiel, en matière d'abandon, c'est d'engager le processus. Le reste suit de lui-même. Mais déjà M. Maurice Schuman, dont la langue a toujours été un peu trop longue, révèle que l'Europe pourrait bien se doter d'un président, qui serait — pourquoi pas ? — M. Pompidou.

Donc le référendum ne vise nullement à plébisciter la politique du gouvernement, et moins encore à permettre à une majorité, dont M. Pompidou ne veut plus, de gagner de prochaines élections. Il est le premier jalon de la construction d'une Europe politique, but ultime et suprême espérance de la bureau-technocratie. M. Monnet, pape de la religion européenne ne s'y trompe pas, qui célèbre à Luxembourg et à Bruxelles des cérémonies d'action de grâce.

POUR UN COMPROMIS NATIONALISTE

Ne tombons pas dans le piège. En laissant aux communistes le monopole du « non », nous lui permettrions de canaliser à son profit le nationalisme spontané, qui dépérit dans la bourgeoisie mais demeure vivace au cœur de la classe ouvrière. Ce qui nous interdirait, sans doute de façon définitive, de trouver une certaine audience populaire.

Et surtout nous pouvons, à l'occasion du référendum, jeter les bases d'un nouveau compromis nationaliste, avec les restes de la gauche jacobine mais surtout avec les gaullistes patriotes, tels que Vallon et même avec les gauchistes les plus lucides, qui comprennent, avec Maurice Clavel, que l'abolition des particularités

nationales constitue une aliénation particulièrement pernicieuse puisqu'elle condamne « l'homme européen » à l'anonymat.

Assurément, cela ne fait pas grand monde. Mais du moins aurons-nous sauvé notre honneur intellectuel. Et nos chances d'avenir. Les enfants trinqueroient pour les parents. Par conviction, je l'espère, pour servir les intérêts d'une couche dominante qui est la sienne, par calcul parlementaire, le président de la République demande à la nation un choix irresponsable, dont la jeunesse française subira les conséquences. L'Europe politique sera celle de la répression, la sainte alliance des néo-capitalistes contre des mises en question, maladroites souvent, encore balbutiantes, assurément contaminées d'ordinaire par les mythologies et les idéologies mais qui peuvent devenir, demain, contre-révolutionnaires.

Il était une fois un jeune homme qui sortait de la résistance et se croyait d'extrême-gauche. Un jour, par hasard, il découvrit que les communistes n'étaient pas les seuls à combattre le réarmement de l'Allemagne. Quelques hommes, qui se réclamaient de Maurras refusaient tout à la fois le « clan des yes » et celui des « Da ». Ils ne disaient « oui » qu'à la France. Ce jeune homme, ce jour-là, recommençait la longue marche qui le mènerait à l'A.F.

Par fidélité au témoignage reçu d'un Calzant, d'un Olivier de Raux, d'un Boegner, qui me fit découvrir la vérité politique — je fus ce jeune homme — je serais obligé d'accuser, aujourd'hui, de trahison ceux qui, usurpant le droit de parler au nom de l'école d'Action française, prêcheraient le « oui » à l'Europe politique ou qui se réfugieraient dans une abstention irresponsable. J'ose encore espérer que cela ne sera pas et qu'au-delà de ce qui peut les séparer, tous ceux qui se réclament de l'enseignement de Maurras se retrouveront pour dire non et non, toujours non, aux liquidateurs de l'indépendance française.

Pierre DEBRAY.

Les peintres de l'imaginaire

Les peintres belges, symbolistes et surréalistes font l'objet d'une exposition au Grand Palais. Celle-ci, unique à Paris, est fort intéressante.

L'exposition est en deux parties. Le symbolisme fut très important en Belgique, illustré par Maeterlinck et Verhaeren, a marqué la peinture qui s'est, en plus, imprégnée très fortement des mythes wagnériens (Lohengrin, Parsifal...). Parmi ces peintres, Frederic, Fabry, Khnopff avec ses femmes si typées, Delville, qui possède des couleurs remarquables et une lumière très particulière (Orphée), Degouve de Nuncques, très intellectuel. La seconde partie est le surréalisme, illustré avec René Magritte et Paul Delvaux. Le style de Magritte est d'une grande simplicité, au dessin sobre.

Chaque objet vit dans un espace large, l'air tourné autour de lui ; les nuages, le ciel sont toujours présents (Condition Humaine ; La Mémoire...). Les couleurs sont belles, contrastées, mais rien ne crie vraiment. Tout semble silencieux et solitaire, mais rien n'est triste, et c'est un univers agréable que Magritte nous présente. Toute différente est l'œuvre de Paul Delvaux. Celle-ci est empreinte de statisme, de sensualité et de solitude effrayante. Les corps et les visages sont blafards, verdâtres, couleur de mort. Un squelette est toujours présent et c'est une ambiance totalement figée qui nous est présentée.

Les architectures sont froides, et au milieu de ces femmes et hommes nus, est égaré un personnage habillé. Les femmes

ne sont pas individualisées, et de l'ambiance générale émane un sentiment obsédant de mystère un peu malsain, de tristesse de tous ces personnages qui semblent chercher quelqu'un désespérément, et qui sont contrainits à la solitude perpétuelle.

Au Grand Palais sont présentés également des « chefs-d'œuvre de l'Artique canadien », des sculptures des Inuits ou esquimaux. On remarquera l'évolution au travers des différentes cultures : Pré-Dorset, Dorset, Thule... Et c'est avec un réel plaisir que l'on admirera ces petits objets d'ivoire, d'os, de pierre ou de corne.

Les œuvres des 31 artistes suisses qui sont exposées dans une troisième galerie ne présentent aucun intérêt, tant par le dessin inexistant, disons même « gribouillage », que par la sculpture, si toutefois ce terme peut convenir ! Au sortir de cette présentation, on pense en effet que « l'on peut faire feu de tout bois ! », mais que l'esthétique n'est plus au goût du jour.

Anne RICHARD.

République ou Monarchie

Le bâtonnier LUSSAN :

«LA MONARCHIE EST DÉPASSÉE»

N.A.F. — Monsieur le Bâtonnier, quel jugement portez-vous sur l'expérience démocratique française ?

Bât. L. — L'expérience démocratique française a été loin d'être négative ; elle a été marquée par des périodes particulièrement prospères pour la France sur le plan économique ainsi que sur le plan de son expansion et de son rayonnement. Dans le cadre même de la république, les régimes ont en réalité varié. La V^e République n'est pas semblable à la III^e et depuis quelques années nous sommes en réalité revenus à une forme plus monarchique de gouvernement, en ce sens que la politique du pays a été dirigée par un homme on a subi l'influence d'un chef.

N.A.F. — Ne s'agit-il pas là d'un processus de personnalisation du pouvoir plutôt que d'une évolution du pouvoir vers la monarchie ?

Bât. L. — Il s'agit là d'une question de mots. La monarchie c'est en réalité l'autorité politique exercée par une seule personne. Cette définition correspond à son sens étymologique. Dans ce sens-là il n'y a guère de différence avec la personnalisation du pouvoir, qui est le pouvoir représenté ou personnalisé par une seule personne. Par contre, la différence est évidemment importante avec la monarchie héréditaire ou avec la monarchie absolue telle qu'elle a été conçue dans notre Histoire. Même si dans les démocraties modernes l'autorité politique subit l'influence d'un homme, elle comporte de ce fait un certain retour vers la monarchie, elle n'est nullement héréditaire, elle ne tend certainement pas à le devenir.

N.A.F. — Le système électif appliqué à la désignation des gouvernants constitue-t-il selon vous un avantage ou un inconvénient ?

Bât. L. — Le suffrage universel ne désignait pas nos gouvernants mais nos représentants. Il comporte des inconvénients mais je ne vois pas aujourd'hui par quel système il pourrait être remplacé.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas que le suffrage universel entraîne des conséquences funestes pour l'Etat : domination des groupes de pression et démagogie par exemple ?

Bât. L. — Ne pensez-vous pas que les groupes de pression ont existé de tous temps, et même sous la monarchie ? Que ce soit des financiers, des syndicats, ou l'entourage d'un monarque ce sont toujours des groupes de pression.

N.A.F. — Une restauration monarchique en France vous paraît-elle souhaitable ?

Bât. L. — Le fait de pouvoir préparer loyalement un homme aux charges de l'Etat est certainement une excellente chose, à condition qu'il soit de valeur. La monarchie a peut-être des avantages mais je crois que, dans le cycle de l'Histoire, elle est l'expression d'une phase dépassée.

Nous sommes actuellement en présence d'une évolution très profonde de la société ; nous sommes en particulier soumis à une pression très forte de la base et tout le problème est de savoir comment lui donner la possibilité de s'exprimer et de participer à l'autorité publique. Le principe héréditaire est révolu parce qu'il n'est pas juste. Pourquoi et de quel droit une famille aurait-elle seule le droit de diriger la politique de la France. Déjà dans les affaires nous ne sommes plus au temps des « Fils à papa ».

Quant aux solutions à apporter aux problèmes posés actuellement, il faut avant tout trouver autre chose que ce qui était admis autrefois car nous sommes à une époque où tout est remis en cause. Cela dit, je crois que l'on peut s'inspirer de certaines caractéristiques de la monarchie, non pas pour revenir en arrière, mais pour essayer d'adapter au présent certaines des solutions qui pourraient être favorables à ce monde qui cherche actuellement sa voie.

N.A.F. — Pensez-vous que la monarchie ait été, historiquement, un régime « absolutiste » (au mauvais sens du terme) ou bien pensez-vous qu'elle constituait un « minimum d'Etat ».

Bât. L. — Ne croyez-vous pas que l'on ait beaucoup enjolivé le passé ? Il existait autrefois une mentalité toute différente de celle d'aujourd'hui. Par exemple, pour en revenir au problème dont je vous parlais tout à l'heure, certaines classes sociales n'avaient même pas l'idée qu'elles auraient pu s'exprimer. Il y a un demi-siècle encore, jamais un domestique n'aurait pensé qu'il pouvait avoir des revendications à formuler. Vraiment, je ne pense pas que ce passé soit tellement admirable !

N.A.F. — Vous faites allusion au XIX^e siècle, capitaliste et démocratique, période que nous réproprions tout autant que vous. Mais, en ce qui concerne la période monarchique, ne pensez-vous pas qu'elle avait réussi la conciliation de l'ordre et des libertés, et qu'une monarchie restaurée pourrait résoudre ce problème très actuel ?

Bât. L. — Je ne vois pas comment une restauration monarchique permettrait d'apporter une solution à un problème insoluble. Il me paraît difficile d'affirmer que la monarchie a effectivement permis

l'équilibre entre l'ordre et les libertés autrefois. C'est une question d'Histoire et personnellement je n'en sais pas convaincu. Mais, comme je le disais tout à l'heure, la mentalité était différente, les besoins et les revendications n'étaient pas les mêmes. On ne peut donc pas adapter une institution qui convenait à une société donnée à une société entièrement différente. Le monde évolue, et le problème est de maîtriser cette évolution avec des moyens adéquats.

N.A.F. — La question de la nature des institutions politiques n'est-elle pas essentielle pour maîtriser l'évolution que vous évoquez ?

Bât. L. — Si bien sûr, mais il arrive un moment où les problèmes deviennent tellement complexes qu'ils dépassent l'homme, quelle que soit sa valeur. En effet, je me demande si un homme peut maintenant dominer tous les problèmes, tant ils sont difficiles à résoudre. Dans ma profession par exemple, le Bâtonnier est un véritable monarque, assisté d'un conseil. Quand nous vivons des jours calmes, un homme seul peut faire face aux quelques difficultés qui se présentent. Mais dans des périodes troubles comme celle que nous connaissons actuellement en raison de la réforme on s'aperçoit que, si le chef est indispensable, il faut aussi qu'il puisse trouver dans son conseil des concours efficaces et valables.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas que les libertés — et en particulier celles de votre profession — peuvent souffrir d'un Etat qui est de plus en plus bureaucratique et technocratique ?

Bât. L. — Il est incontestable que l'Etat devient de plus en plus technocrate. La complexité des problèmes qui se posent actuellement n'est pas étrangère à ce phénomène.

A mon avis, ni la science ni la technique ne peuvent apporter de solution au problème des libertés, qui demeure le problème essentiel car pour moi un homme qui n'est pas libre est un homme dont la vie est compromise. La véritable solution se trouve en fait dans le droit, qui tente de rétablir l'équilibre des forces.

Pour en revenir au problème des institutions, je ne pense pas que l'on puisse trouver des solutions en se référant à une époque où les problèmes ne se posaient pas de la même façon. Prenons l'exemple des grands ensembles, qui sont contraignants pour la personne humaine. Allons-nous les interdire ? Ce serait absurde car en ce cas les pavillons couvriraient une superficie gigantesque. Il faut donc trouver des solutions techniques, mais en même temps essayer de sauver la liberté ; il est évident que l'on n'y parviendra que par des moyens radicalement nouveaux.

De même, l'Ordre des Avocats compte aujourd'hui 3.600 personnes ; il en comptera demain 5.000 ; il va de soi que les problèmes de direction seront entièrement différents. Il ne faut donc pas, par sentimentalisme, essayer de se raccrocher au passé. Mais je ne dis pas que, pour régler l'avenir, certains des principes de la monarchie ne doivent pas être adoptés, à condition de ne pas les reprendre tels qu'ils existaient dans le passé.

Réponse au bâtonnier LUSSAN : LA CONDITION DU PROGRÈS

Monsieur le Bâtonnier Lussan a le souci du présent, et plus encore celui de l'avenir. Les responsabilités qu'il occupe au sein de sa profession lui permettent en outre de saisir toute la complexité de notre société et de discerner clairement les difficultés croissantes qui seront le lot de ceux qui ont à diriger des hommes ou à administrer des choses.

Parce que nous avons la passion du présent et la volonté de préparer l'avenir, nous ne songeons nullement à contester ce souci où à minimiser les difficultés multiples qu'engendre le monde moderne. Mais la société contemporaine est-elle si radicalement nouvelle, qu'elle condamne tout ce qui a été fait, tout ce qui a existé auparavant ? N'y a-t-il point, dans la personne humaine comme dans la société, des traits permanents qu'aucune « révolution » scientifique ou technique ne peut effacer ? L'homme n'a pas changé depuis Homère et le débat institutionnel tourne toujours autour des mêmes idées : au VI^e siècle avant notre ère, Hérodote comparait déjà les mérites respectifs de la démocratie, de la monarchie et de l'oligarchie. Notre XX^e siècle connaît-il des institutions radicalement différentes de celles qu'analysait l'historien grec ? On a certes pu raffiner les modèles, distinguer les démocraties parlementaires des plébiscitaires, les monarchies « absolues » des constitutionnelles, mais les principes fondamentaux sont presque aussi vieux que le monde. Dès lors, pourquoi décréter la monarchie « dépassée » et voir dans la démocratie le seul système moderne de gouvernement ? Si l'on admet — mais encore faut-il l'admettre — que l'infrastructure économique et technique détermine la forme des institutions politiques, de quel droit privilégier une démocratie qui continue à s'inspirer de Montesquieu et de Rousseau ? On ne peut donc poser le problème en ces termes, sous peine d'aboutir à une impasse.

Tentera-t-on alors, comme le fait le Bâtonnier Lussan, de le résoudre en utilisant les critères du juste et de l'injuste ? Le débat tournerait vite à la plus totale confusion.

Le Bâtonnier Lussan affirme que le principe héréditaire n'est pas juste. Il est facile de lui répondre que l'élection ne garantit nullement la justice, puisqu'elle consacre le droit du plus riche ou du plus habile, quand ce n'est pas celui du plus menteur. Parviendrions-nous à écarter les riches, les habiles et les menteurs que le problème n'en serait pas résolu pour autant : il faudrait encore démontrer que la justice sort toujours de l'accumulation des suffrages, que le peuple souverain ne peut mal faire. On peut certes décréter, comme Rousseau, l'infaillibilité de la volonté générale. Il est plus difficile d'en faire la démonstration.

On a donc tôt fait de sombrer dans l'abstraction dès lors que l'on tente de ré-

soudre la question institutionnelle en utilisant des critères qui ne peuvent s'y appliquer.

Le recours à la méthode scientifique constitue donc le seul moyen d'appréhension et de résolution du problème institutionnel. Certes, le politique n'est pas placé dans les mêmes conditions que le chimiste, qui peut répéter à loisir ses expériences. Mais la méthode utilisée est semblable, qui consiste à partir des faits, à découvrir des lois, à mesurer les résultats des actions entreprises. Dans le domaine politique, il s'agit de savoir dans quelle mesure une institution est conforme aux lois du corps social ou s'y oppose, renforce ou affaiblit les communautés, permet ou non l'épanouissement de l'homme.

Comme nous l'avons montré au cours de ce débat, la monarchie française apparaît comme le produit de l'histoire de notre nation alors que la démocratie marque une rupture qui pourrait lui être fatale, elle renforce les communautés alors que la démocratie les détruit consciemment, elle permet à l'homme de vivre alors que la démocratie, avec ses excroissances bureaucratiques, réduit l'homme à n'être plus qu'un objet.

Le Bâtonnier Claude LUSSAN, qui est né à Paris le 5 mars 1910, est Docteur en droit et diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Avocat à la Cour d'Appel de Paris depuis le 5 novembre 1931, il a été secrétaire de la Conférence en 1934, membre du Conseil de l'Ordre en 1954 et Bâtonnier en 1967. En 1970, il est devenu président de l'Union Internationale des Avocats. Il est l'une des personnalités les plus marquantes du monde juridique et judiciaire contemporain.

L'hérédité explique cette somme de bien-faits parce que l'hérédité permet la continuité et garantit la liberté des pouvoirs comme la liberté du pouvoir. Sans doute, comme le remarque le Bâtonnier Lussan, de multiples groupes de pression existaient sous la monarchie. Mais, à la différence d'aujourd'hui, ils ne gouvernaient pas. Les exemples de Semblançay et Fouquet sont là pour nous montrer que l'arrogance des financiers ne durait guère, et la Cour de Louis XIV nous rappelle ce qu'il advenait des nobles trop turbulents.

Dès lors, pourquoi ne reconnaitrions-nous pas à une famille « le droit » de diriger la France ? Elle a fait ses preuves pendant des siècles, en même temps que les institutions qu'elle incarnait. On ne peut en dire autant de la gent politique qui nous gouverne, ni des institutions qui la font vivre. Trop d'invasions, trop de

misères, trop d'oppressions ont marqué l'ère démocratique pour que nous ayons envie de continuer l'expérience.

Elle se poursuit cependant, et les réactions du régime démocratique face aux problèmes d'aujourd'hui ne peuvent que renforcer notre conviction : la démocratie n'est-elle pas en train de détruire les dernières professions qui subsistaient ? Ne se soumet-elle pas aveuglément à un progrès quantitatif au lieu de chercher à le maîtriser puis à le dépasser ? Ne se révèle-t-elle pas incapable de résoudre la question ouvrière, ou encore de contrôler l'explosion urbaine ? Le bilan négatif du système démocratique ne nous semble pas pouvoir être contesté. Mais la monarchie pourrait-elle mieux faire ?

Comme nous l'avons déjà dit à de nombreuses reprises, nous ne concevons nullement la monarchie comme le remède miracle qui résoudrait du jour au lendemain chacun des problèmes de notre temps. Elle créerait simplement — nuis ce serait déjà beaucoup — le climat indispensable à la reconstruction de la société française. D'abord en arrachant l'Etat aux idéologies, aux intérêts et à la compétition. Ensuite en libérant les hommes du carcan bureaucratique qui les étouffe. Enfin en donnant à la nation les conditions générales de la sécurité et de la prospérité. Conçoit-on l'immense progrès que représenteraient des villes soustraites à la bureaucratie, une économie débarrassée de la mystique quantitative des syndicats délivrés de la politocallergie, des régions libérées de la centralisation étatique ? L'imagination pourrait alors prendre le pouvoir, ou plus exactement l'imagination passerait aux multiples pouvoirs que le caractère héréditaire et décentralisateur de la monarchie ferait naître. Dès lors la vie pourrait changer.

Le Bâtonnier Lussan, que préoccupait tant que nous le problème des libertés, admettra sans doute ces perspectives. Mais il en refuse la condition institutionnelle, monarchique, et il faut bien reconnaître que sa principale objection ne manque pas de force. La complexité des problèmes actuels, nous dit-il, déjà sensible au niveau d'une profession, ne sera-t-elle pas un obstacle insurmontable à l'action d'un monarque ? En d'autres termes, le monarque ne sera-t-il pas contraint, faute de pouvoir tout connaître, de s'en remettre à des bureaux qui, possédant seuls les données des problèmes, détiendront par là même la clé des solutions ? Ainsi la monarchie ne sera-t-elle pas aussi bureaucratique, aussi technocratique, que le régime qu'elle aura remplacé ?

L'objection serait décisive si le monarque se contentait de prendre la tête d'un Etat omnipotent et omniprésent. Il n'en serait effectivement que le soliveau, ballotté d'un côté et de l'autre au gré de bureaucrates qui continueraient à détenir le pouvoir réel.

Mais l'argument tombe dès lors que l'on considère le caractère surnaturellement décentralisateur de la monarchie. Point de ministère de l'Education nationale dans

Le mouvement royaliste

Réunions :

NICE :

Le Cercle Charles-Maurras communique les dates de ses prochaines conférences, qui auront lieu, Salle Bréa, 4, boulevard Carobacel à Nice, les 11 et 25 avril, à 20 h 45.

PARIS (8^e) - (17^e) :

Grande réunion privée le 18 avril 1972. Salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon : « Face à l'Europe - L'Indépendance nationale ».

FÉDÉRATION ROYALISTE DAUPHINÉ-SAVOIE

La Fédération Royaliste Dauphiné-Savoie organise une session d'études, du samedi 8 avril, à 14 heures, au dimanche 9 avril, à 18 heures ; session aux travaux de laquelle vous êtes cordialement invité à participer.

Le thème de la session est :

« Le projet maurrassien et la stratégie royaliste ».

LIEU :

Villa Saint-Hugues, à Biviers (au-dessus de Montbonnot, à une dizaine de kilomètres de Grenoble, sur la route de Chambéry). Logement en chambres individuelles. Amphithéâtre. Salles de travail. Parc. Repas sur place.

PRIX :

La participation aux frais sera de 30 F par personne. Ce prix pourra être étudié pour ceux qu'il empêcherait de participer à la session.

PRÉVOIR :

- Matériel de travail.
- Sac de couchage ou draps, etc.

RENSEIGNEMENTS :

1. Sur des questions pratiques (transports, prix, etc.), s'adresser au correspondant N.A.F. le plus proche, ou bien écrire à : N.A.F., 4, square des Postes, Grenoble.

2. Pour toute précision ou suggestion sur le contenu des études, écrire à Jean de Decker, même adresse.

3. Inscriptions : à renvoyer le plus rapidement possible.

N. B. — Un service de transport fonctionnera depuis le local, 4 square des Postes, entre midi et 14 heures, le samedi.

FÉDÉRATION ROYALISTE DE BRETAGNE :

Vous trouverez ci-dessous le communiqué du groupe N.A.F. de Saint-Brieuc. Nous nous associons bien sûr pleinement à ce texte et espérons que vous répondrez nombreux à l'appel de nos amis Bretons. Un certain nombre de familles de grévistes ayant réellement des problèmes financiers urgents à résoudre. D'avance merci !

LA N. A. F. - HEBDO

En tête du classement pour le nombre d'abonnés nouveaux, dans les derniers deux mois, le département des Hauts-de-Seine ; viennent ensuite les Yvelines, la Loire-Atlantique, les Bouches-du-Rhône, l'Isère, la Seine-Maritime et le Finistère.

Le département de l'Aube, où s'est développé le plus vite et le mieux le réseau de distribution de la N.A.F., est celui qui détient la plus grande « densité » d'abonnés au nombre d'habitants.

Exemple à suivre, en un moment où il faut multiplier les abonnements impérativement.

Il y a un an naissait notre hebdomadaire. Nous demandons à tous ceux qui sont abonnés depuis le début de renouveler spontanément leur abonnement, nous épargnant par là des frais postaux importants.

Le tarif de nos abonnements a augmenté le 1^{er} avril et passe à 45 F. Cette somme reste très modeste si on la compare aux tarifs des autres hebdomadaires et compte tenu du fait que la N.A.F., à partir de la semaine prochaine, paraîtra dans un format agrandi et une présentation améliorée. Le prix de vente au numéro reste inchangé à 1 F.

Depuis trois semaines la N.A.F. est expédiée par un routier professionnel. Nous pensons que le journal vous arrivera avec une régularité plus grande. Veuillez nous signaler toute anomalie dans l'adresse portée sur la bande de votre journal. En contrepartie tout changement d'adresse devra maintenant être accompagné de la somme de 1.50 F.

Suite de la page 6

une nation où les universités deviendraient autonomes ; point de ministère de l'Intérieur non plus puisque les régions, les villes et les communes rurales retrouveraient leurs pleines libertés. L'administration économique et sociale aussi échapperait en grande partie à l'Etat.

Ainsi libéré des multiples tâches qui l'étouffent, l'Etat pourrait pleinement assurer les fonctions qu'aucune société partielle n'est en mesure de remplir : l'activité de l'Etat étant réduite à la diplomatie, à la défense nationale et à l'arbitrage des intérêts particuliers, le monarque pourrait efficacement remplir le rôle privilégié que lui assurent à la fois le métier qu'il a appris et la situation qu'il occupe. Libre de se consacrer à la défense de l'intérêt national le Roi laissera les citoyens libres de gérer les affaires qui les concernent. C'est son intérêt comme le leur.

Gérard LECLERC,

Bertrand RENOUVIN.

Pour les grévistes de Saint-Brieuc

Le groupe de Saint-Brieuc de la Nouvelle Action française (N.A.F.), 16, rue de Châteaudun, 35-Rennes) bien informé de la situation véritablement scandaleuse (salaires de misère, conditions de travail très dures...) faite aux ouvriers du « Joint Français » par un patronat égoïste et lointain qui laisse à des employés la seule ressource d'une grève pour faire aboutir de justes revendications.

— Met en garde les conservateurs contre le réflexe qui, par peur du désordre, les rejeterait du côté d'un pouvoir capitaliste et technocratique inhumain.

— Rappelle que depuis sa création, l'A.F. lutte pour une société qui reconnaisse la réciprocité des services rendus dans les diverses catégories socio-professionnelles, et que la solution

globale des conflits sociaux passe :

1° Par un pouvoir qui ne soit pas lié au capitalisme par le jeu des élections et du parlementarisme comme c'est le cas actuellement ;

2° Par une large décentralisation qui mette les organes de décision au contact des réalités sociales et locales.

Le groupe de Saint-Brieuc de la N.A.F. a décidé de soutenir activement la grève des ouvriers du « Joint Français » en lançant auprès de ses adhérents et de tous ceux qui, sans penser que la solution des conflits sociaux passe par le collectivisme ne méconnaissent pas la réalité des injustices établies, une souscription d'aide aux familles des grévistes (C.C.P. G. DORSO PARIS 17.748-92). Premier objectif : nous récolterons 1.000 F.

La grande pitié du royaume

Notre ami Gabriel Matzneff a bien voulu nous autoriser à reproduire son article paru Jeudi Saint dans «Combat». Nous l'en remercions très vivement.

En ce temps du Trépas où nous nous préparons à célébrer la mort et la résurrection du Sauveur, il n'est pas indifférent de réfléchir à la vocation de la France qui comme l'ensemble du monde créé est soumise à ce rythme pascal de mort et de résurrection, et cela jusqu'au jour de la Parousie où s'accomplira le destin de l'humanité.

Le samedi 18 juin 1966, à Provins, chez M. Alain Peyrefitte, lors d'une soirée digne de mémoire, où la présence du comte de Paris était ensemble un honneur et un signe, j'ai vu Jeanne d'Arc se battre contre Satan, dans la *Grande Pitié du Royaume de France*, le bel oratorio de Maurice Clavel.

«Tu mens!», crie Jeanne à Satan, chez Clavel. Oui, le diable est un menteur, le menteur. Tout ce qui, en nous et hors de nous, s'abandonne aux grimaces du mensonge participe à la diablerie issue de la chute. Chez Gogol l'imposteur Khlestakov est l'archétype du démon. Les petits Khlestakov grouillent dans notre monde disgracié comme de la vermine sur un morceau de viande.

Face au menteur, se dresse Celui qui a dit: «Je suis la vérité et la vie». L'incarnation, prémice nécessaire de la résurrection pascalle, est le sujet profond de

la *Grande Pitié*. Nourri de Michelet, Maurice Clavel y fixe un des moments les plus significatifs du destin chrétien de la France: cette fin du XIV^e siècle et ce début du XV^e siècle, où le pays déchiré par la guerre civile, livré à l'étranger, a su dépasser le désespoir et se retrouver soi-même grâce à la passion salvatrice de la paysannerie lorraine envoyée par Dieu pour être «Christ à la France».

Horsainement, Jeanne d'Arc semble avoir échoué: vendue à l'Anglais par le parti de l'étranger, brûlée comme une sorcière, elle n'est plus, ainsi que le dit Satan, «qu'un paquet de lymphe et de sang noir-cis». Mais — et c'est une des idées maîtresses de l'œuvre de Clavel — cet échec n'est qu'apparent, car «la mort est l'alliée de Dieu dans le salut des mortels».

Ici, l'on songe à la parole de saint Jean de Damas: «S'il n'y a pas de résurrection, bienheureuses les bêtes dans leur vie exempte de tristesse». La pièce de Clavel baigne dans la tristesse, et souvent dans l'atroce, mais si cette tristesse n'est jamais pour nous désespérance, c'est à cause que nous avons la certitude d'être un peuple de ressuscités. Pour atteindre à la joie pascalle, il faut être passé par l'épreuve du Vendredi Saint.

Au bout du calvaire brille la couronne de France, «mystère de justice» et figure de la réconciliation. Réconciliation des hommes, réconciliation des factions. Réconciliation de tout un peuple avec soi-même.

La rage a beau grogner dans les coins,

nous savons que lorsque Jeanne pardonne au duc de Bourgogne, assassin de Louis d'Orléans, et le chargeant sur ses épaules, l'élève jusqu'au ciel, Satan — archange du mensonge et de la division — a déterminément perdu la partie. Jeanne d'Arc a fait «le peuple de France indivisible en éternité», et Charles VII, vrai oint du Seigneur, rend la vue aux aveugles, qui est l'espérance sur quoi se clôt cette *Grande Pitié*.

Prenant courtement la parole après le spectacle, le Prince avait alors expliqué que l'histoire ancienne mise en scène par Clavel se continue de nos jours: chaque époque de cette aventure inouïe qui s'appelle la France a son Bourgogne, «si vilain homme et si vilain chien traître et si affreux cancrelat», et aussi son parti de l'étranger, hier rêvant d'une Europe allemande, aujourd'hui champion d'une Europe anglo-saxonne, mais en permanence enivré de servitude.

Partant bientôt pour plusieurs mois en Afrique du Nord, afin d'y écrire tranquillement au soleil mon prochain livre, qui sera un roman, je me trouverai hors de France le jour du référendum et ne pourrai donc voter. Mais si j'avais été là, j'aurais voté non. Celui qui porte dans son cœur l'Europe de Byron, de Dostoïevski, de Nietzsche et de Dante, ne peut dire oui à l'Europe des marchands de breteles.

Gabriel MATZNEFF.

Paru dans «Combat», Jeudi Saint, 30 mars 1972.

La semaine prochaine, un numéro exceptionnel !

La semaine prochaine, un numéro exceptionnel :

- La N.A.F. franchit une étape : son format s'agrandit, sa présentation est changée.
- Jacques Perret répond à notre enquête : république ou monarchie.
- Après 18 ans d'Action française, Pierre Debray fait le point.
- Marc Valle nous explique ce qu'il pense de l'Europe.
- Etc.

Faites vos commandes !